



**COMPTE RENDU SOMMAIRE-
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 15 FÉVRIER 2022**

Date de Convocation *L'an deux mille vingt-deux, le quinze février, à 19 heures 15, le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Loïc TAILLANTER**, maire de Parmain.*

09/02/2022

Date d'affichage ***PRÉSENTS :***
23 /02/2022

Antoine SANTERO, Nadine CALVES, François KISLING, Valérie MICHEL, Alain PRISSETTE, Martine DESRY, Renée BOU ANICH, Philippe DESRY, Évelyne DURET, Michel ARMAND, Louise FEINSOHN, Laëtitia IABBADENE, Jean-Luc JOLIT, Naïma NAÏT-SEGHIR, Béatrice BELABBAS, Alexis PENPENIC, Dominique MOURGET, Mario STERI, Sébastien GUÉRINEAU, Solange FAUCOMPRES

Nombre de Conseillers ***ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :***

En exercice : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 8
Votants : 29

Sylvie LABUSSIÈRE donne pouvoir à François KISLING, Philippe TOUZALIN donne pouvoir à François KISLING, Patrick LECHAT donne pouvoir à Antoine SANTERO, Amélie SANTERO donne pouvoir à Antoine SANTERO, Bernard PIERRON donne pouvoir à Louise FEINSOHN, Frédérick FÉZARD donne pouvoir à Dominique MOURGET, Emilie PORTIER donne pouvoir à Dominique MOURGET, Caroline CHAZAL-MATHIEU donne pouvoir à Mario STERI

Laëtitia IABBADENE a été désignée Secrétaire de Séance.

- **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 30 novembre 2021**
Aucune remarque sur ce procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité.
- **Approbation du compte-rendu des décisions du maire prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

1) Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts : rapport d'activités annuel 2020 et schéma de mutualisation (DEL2022/01)

Sur exposé de M. Sébastien PONIATOWSKI, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du rapport d'activités annuel 2020 de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.
- **PRÉCISE** que ce rapport a conservé la forme de schéma de mutualisation afin de poursuivre ce qui était fait dans cette instance par le passé.
- **REMERCIÉ** M. Sébastien PONIATOWSKI, Président de la CCVO3F, venu présenter le rapport aux membres du conseil municipal.

2) Dénomination de l'impasse donnant rue Guichard angle Place Georges Clemenceau (DEL2022/02)

Sur exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

À LA MAJORITÉ, 24 voix pour et 5 abstentions (Dominique Mourget, Frédéric FÉZARD, Emilie PORTIER, Mario STERI, Caroline CHAZAL-MATHIEU)

- **APPROUVE** la dénomination suivante « Impasse Georges Clemenceau ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3) Déclassement des parcelles AC 488 et AC 491 sises 5 bis rue du Président Wilson (DEL2022/03)

Sur exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

À LA MAJORITÉ, 26 voix pour, 2 abstentions (Solange Faucomprez et Sébastien GUÉRINEAU) et 1 vote contre (Frédéric FÉZARD)

- **CONSTATE** la désaffectation des parcelles cadastrées AC 488 et AC 491 situées 5 bis rue du Président Wilson
- **APPROUVE** le déclassement des dites parcelles c'est à dire leur sortie du domaine public communal afin de les intégrer dans le domaine privé de la Commune.

4) Adhésion à la Centrale d'Achat du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique (DEL2022/04)

Sur exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

À LA MAJORITÉ, 26 voix pour et 3 abstentions (Frédéric FÉZARD, Mario STERI, Caroline CHAZAL-MATHIEU)

- **DÉCIDE** d'adhérer à la Centrale d'Achat du syndicat Val-d'Oise Numérique.
- **APPROUVE** la convention d'adhésion à la Centrale d'Achat du Syndicat Val-d'Oise Numérique.
- **APPROUVE** la cotisation annuelle fixée à 5 % du montant total des achats de l'année précédant celle du versement de sa cotisation.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes relatifs à cette adhésion.

5) Ouverture des crédits d'investissement 2022 (DEL2022/05)

Sur exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

- **VOTE** l'ouverture de crédits d'investissement 2022 selon la répartition.

6) Organisation dans les collectivités territoriales d'un débat portant sur les garanties accordées en matière de protection sociale complémentaire (PCS) (DEL2022/06)

Où l'exposé de M. Antoine SANTERO, 1^{er} Maire-Adjoint chargé du Personnel Communal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du débat portant sur les garanties accordées en matière de protection sociale complémentaire

Les décisions n°2021/069 à 2021/080, 2022 /01 à 2022/04, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du mardi 30 novembre 2021 et les délibérations n° 2022/01 à 2022/06 sont consultables dans les rubriques dédiées de la page du site internet de la commune : <https://www.ville-parmain.fr/la-mairie/le-conseil-municipal>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 30



Loïc TAILLANTER

Maire de Parmain

Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts